



## Édito : Dégradations ! manque de civisme !

Voilà des mots qui tout de suite agacent et même désolent !

Pour un Conseil Municipal, ce sont des freins à l'action municipale qui, si l'on n'allait pas plus loin dans la réflexion, pourraient bien geler tout investissement au profit du collectif. Et c'est bien vrai que parfois, colère et incompréhension envahissent tout un chacun devant ces constats désolants...

Que d'énergie et d'argent public gaspillés !

Le barbecue de la base de loisirs : Bam ! démonté, cassé !

Le module de jeux pour enfants : Bim ! bois du toboggan arraché ! Et pourquoi ? Pour faire griller trois saucisses !!!

Sans parler des ornières laissées sur la pelouse par un véhicule qui a fait du gymkhana sur le stade, ou du verre brisé éparpillé sur le terrain multisports, au risque qu'un enfant ne tombe dessus et ne se blesse...

La liste pourrait être longue...

Oui, c'est vrai, la bêtise, c'est souvent désespérant, surtout quand on pense que les auteurs de ces dégradations punissent également leurs petits frères, leurs sœurs ou leurs copains qui seront privés de ces services ainsi endommagés voire cassés !

Alors, à quoi bon continuer, persister, insister ? Il n'y aurait donc plus aucun respect de l'équipement public ?

D'ailleurs, quelques uns craignent déjà et s'interrogent sur les travaux d'investissement en cours : pour le protéger, le stade en rénovation finira-t-il par être interdit d'accès au public en dehors des matches officiels ?

Et bien non ! Le Conseil Municipal persiste et signe ! Ces équipements resteront en libre accès, sous la responsabilité et la bonne garde de chacun ! Parce qu'on ne devient pas élu si l'on n'a pas confiance en l'humain ! Et l'équipe municipale veut croire que ces dégâts ne sont le fait que de quelques uns, qui ne sont pas représentatifs de l'esprit civique de la grande majorité !

Nous voulons faire confiance... encore...

Et bien souvent par le passé, nous avons eu raison ; le terrain multisports en est une bonne illustration ! Installé en 2011 très utilisé par les enfants et les jeunes, il est toujours en bon état et c'est réjouissant !

Comme chacun prend soin de sa famille, de ses biens privés, de la nature qui nous entoure, c'est aussi la mission de chacun d'avoir un regard protecteur sur les installations collectives pour que soit respecté le bien public !

Réprimander les fauteurs de troubles inconscients et irresponsables, certainement !

Mais avant tout, continuer inlassablement à expliquer, convaincre et former des citoyens responsables.

Ça, c'est bien notre affaire à tous !

## Brin d'histoire : La tannerie,

Au début du XXème siècle, Livinhac possédait une tannerie située au bord du Lot, au lieu-dit « Le Roustit » (rive gauche en direction de Bouquiès), dans l'ancienne maison Berthos.

Les bassins de trempage des peaux se trouvaient entre l'habitation et le Lot.

Elle était dirigée par Monsieur Fraysse de Decazeville en sous-traitance pour la tannerie Arnal de Rodez.

Emile Masson (1872/1934) tanneur, serait descendu du Monastère sous Rodez, à la demande de Mr Fraysse pour venir y travailler.

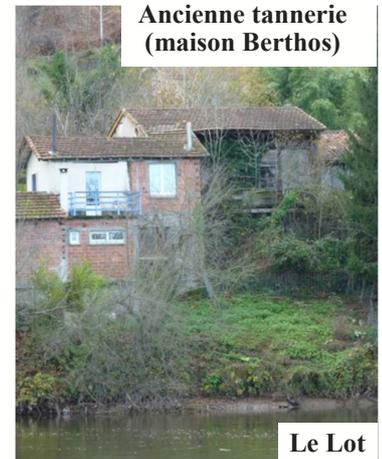
Des riverains se souvenaient d'une odeur pestilentielle, qui émanait aux abords de la tannerie, rendant le passage gênant ...

Une tannerie est un atelier où des peaux d'animaux (bœuf, mouton, chèvre, cochon) sont traitées chimiquement et mécaniquement pour la production de cuir. Les peaux sont d'abord nettoyées : sur leur face extérieure les poils et les crasses sont grattés, tandis que sur l'autre face la peau intérieure est enlevée. Les peaux sont alors trempées dans des bassins contenant du tanin pendant une certaine période.

Les tanins sont des substances naturelles que l'on trouve dans pratiquement toutes les parties des végétaux (écorces de chêne broyées dans un moulin à tan, racines, feuilles, fruits, etc...). Ils jouent le rôle d'armes chimiques défensives contre certains parasites. Cela pouvait être également un produit chimique de synthèse. Cette opération s'appelle le tannage, et l'artisan qui l'effectue est le tanneur.

Enfin, les peaux sont retirées, lavées puis séchées.

Marie Claire et Guy Cournède



Ancienne tannerie (maison Berthos)

Le Lot

## Évènement : Le Stade en Chantier !!

Depuis quelques semaines, vous avez pu constater que le chantier du stade avait commencé : plusieurs mois de travaux seront nécessaires pour mettre à disposition des associations sportives du village un outil utile à leur développement.

D'un côté, en prolongement du gymnase la création d'un espace de convivialité et de salles techniques pour le rangement des matériels.

De l'autre la mise aux normes du stade de football qui comprend :

☞ La réfection du terrain, par la société ID VERDE de Bozouls qui, actuellement, restructure la surface pour une mise aux dimensions réglementaires, avant de semer une nouvelle

- ☞ pelouse.
- ☞ La mise en place d'un nouveau système d'éclairage plus économique par la société LARREN ; ce qui permettra de disputer des matches en nocturne.
- ☞ L'implantation de nouveaux buts, abris joueurs, aire de lavage, barrières termineront le chantier.

Une fois achevé, cet ensemble sportif complet et de qualité, comprenant le gymnase, les équipements extérieurs et la maison des sports, sera à la disposition des sportifs jeunes et moins jeunes de Livinhac.

Ces travaux sont financés par les différents partenaires à hauteur de 50%.



# Info des Com

## Commission Enfance Jeunesse :

### Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)

L'accueil de loisirs créé en 2009 est maintenant ancré dans le paysage comme un service indispensable apporté aux parents.

Les familles participent au coût du séjour de l'enfant sur la base d'un tarif modulé en fonction de leurs revenus. Mais l'essentiel des frais est supporté par la commune et les partenaires financiers avec lesquels, la commune de Livinhac a contractualisé.

Concernant les activités périscolaires, dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) les partenaires sont :

- la Caisse d'Allocations Familiales
- l'État sous la forme du fond d'amorçage.

Concernant le Contrat Enfance Jeunesse, les partenaires sont :

- la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- la Mutuelle Sociale Agricole (MSA)

C'est ainsi que s'est tenue en mairie vendredi 19 mai 2017, la réunion avec les représentants de la CAF et de la MSA en vue du

renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2017 – 2021.

Pour coordonner et suivre ces dossiers, la commission « enfance jeunesse », et le comité de pilotage du PEDT sont amenés à se réunir régulièrement, à effectuer des enquêtes, des sondages auprès des familles, d'en tirer les bilans et monter les dossiers.

Parallèlement, le gestionnaire de l'accueil de loisirs élabore son projet pédagogique annuel et, en collaboration avec la mairie, les budgets des différentes structures (l'accueil des petites vacances scolaires, l'accueil du mercredi après-midi et l'accueil des temps périscolaires chaque jour de classe).

Le renouvellement de ce Contrat Enfance Jeunesse, est l'occasion de remercier ici toutes les personnes qui s'investissent pour la pérennité de cet accueil de loisirs tout autant que le maintien d'un bon niveau de qualité.

C'est l'investissement de tous qui permet ce dynamisme, au profit des enfants de notre commune.

## Commission Vie Associative : Le gymnase

Depuis sa création en 2003 et jusqu'en 2016 la salle omnisports était la propriété de la CCVL (Communauté de Communes de la Vallée de Lot).

Suite à la fusion des deux interco ? (CCVL et communauté de communes de Decazeville), les compétences prises par la nouvelle communauté de communes ont été modifiées ; c'est ainsi que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 le gymnase appartient à la commune de Livinhac-le-Haut, qui en aura désormais la compétence et la charge financière tant au niveau de l'investissement que du fonctionnement.

La phase de passation n'est pas aisée et engendre de nombreux ajustements. Ce sont dorénavant les employés communaux qui s'occupent de l'entretien de la salle et les agents administratifs qui gèrent la partie réglementaire et formaliste.

Tout ceci a évidemment un coût pour la

commune qui, malgré tout, souhaite continuer à faire vivre cette salle dans les meilleures conditions possibles, en lien étroit avec les associations et les utilisateurs. C'est d'ailleurs dans cet objectif qu'une réunion s'est tenue en mairie courant mars, afin de présenter et travailler sur le sujet.

La gestion et le contrôle d'accès à la salle constituent une problématique. Associations, scolaires, éducateurs, administrés... partagent cet espace commun très convoité. Planning d'occupation, sécurité, gestions des clés et badges, responsabilisation des utilisateurs : autant de défis pour la municipalité. La priorité à ce jour est de trouver des solutions pour résoudre les problèmes de vandalisme que subit régulièrement ce bâtiment public, en s'appuyant entre autres sur le civisme de chacun.

## Commission Environnement : Gestion du tri avec les associations

Le 28 mars dernier, la commission « cadre de vie et environnement » invitait les associations de la commune autour de la problématique des déchets.

En effet, il est indéniable que dans le tri sélectif nous avons une marge de progression importante pour générer moins de sacs noirs mais que cela n'est pas si simple. De même, certaines associations sont confrontées à la restriction d'utilisation de vaisselle non biodégradable puisque, rappelons-le, la loi impose d'ici 2020 de ne plus en utiliser. Et c'est aussi un casse-tête !

Partant de ce constat, le but de cette réunion n'était pas de proposer des solutions toutes faites mais d'amorcer une réflexion en partenariat avec les associations. Ainsi, nous avons dans un premier temps recensé les contraintes et les besoins de ces dernières, ce qui nous permettra par la suite d'élaborer des solutions les plus adaptées. Merci à toutes les associations qui ont joué le jeu. Et pour les autres il n'est pas trop tard pour nous rejoindre !!!

La prochaine réunion aura lieu le mardi 30 mai à 20 h.

## Info DECAZEVILLE Communauté :

Depuis le 1er janvier, les communes de la Vallée du Lot et du Bassin sont regroupées au sein de Decazeville Communauté, notre nouvelle communauté des communes. Dans cette instance la commune est représentée par Roland JOFFRE et Christian ROCHE.

Les premières réunions ont permis de mettre en place ce nouvel EPCI, avec l'élection du Président et des Vice Présidents, dont Roland JOFFRE vice président délégué à la Culture.

Dans les commissions de travail, la participation du conseil municipal est la suivante :

- **Administration et Finances** : Christian ROCHE, Patricia GALFRÉ et Sandra ANDRIEU,
- **Cadre de Vie et Environnement** : Sandra ANDRIEU, Laurent REMES et Laurence WENZEK,
- **Développement Économique** : Roland JOFFRE et Patricia GALFRÉ,
- **Urbanisme et Habitat** : Roland JOFFRE, Sandra ANDRIEU et Patrick ALARY,
- **Commerce Artisanat Thermalisme et Tourisme** : Roland JOFFRE et Christian ROCHE,
- **Action Sociale Transport et Mobilité** : Roland JOFFRE et Laurent REMES,
- **Action Culturelle** : Roland JOFFRE vice Président délégué, Laurence WENZEK et Mireille MAS.

Decazeville Communauté est présente dans un certain nombre d'organismes extérieurs : Roland JOFFRE est nommé à Aveyron Culture, au Syndicat Mixte du SCOT et au PETR Centre Ouest Aveyron, tandis que Christian ROCHE siège au SYDOM (Syndicat Départemental des Ordures Ménagères).

Un nouvel Office de Tourisme a vu le jour sous la présidence de Michel RAFFI (maire de Cransac) et de Christian ROCHE comme Vice Président. Il regroupe les offices de tourisme de la Vallée du Lot, de Cransac, de Decazeville et le Syndicat d'initiative d'Aubin. Cet établissement autonome, classé en 1<sup>er</sup> catégorie des OT, fonctionne comme celui de la vallée du Lot. Le comité de pilotage est composé de 25 personnes réparties entre 14 élus des communes, 11 représentants et 11 suppléants issus de l'activité tourisme du territoire.

## Zone protégée aux abords de la maison du XV<sup>ème</sup> à Laroque Bouillac

La Roque Bouillac, hameau à flanc de montagne, partie intégrante du village de Livinhac le Haut depuis des décennies, recèle des trésors insoupçonnés.

C'est ainsi qu'une vieille bâtisse, datant du XV<sup>e</sup> siècle et située près du château, a sur plusieurs de ses murs intérieurs, de très belles fresques moyenâgeuses.

Souhaitant prendre des mesures de protection quant à ses peintures, car la maison menace ruine, la commune contacta en 2015, la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Cette dernière, après expertise, valida la valeur de ces peintures exceptionnelles, considérant qu'elles constituent un exemple rare d'architecture civile du XV<sup>e</sup> siècle.

Après de longs mois d'attente, l'Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Aveyron vient de confirmer le classement de cette maison au titre des Monuments Historiques entraînant un périmètre de protection de 500 mètres autour de la maison.

Cette mesure n'est pas sans conséquence car dans ce périmètre, les demandes d'autorisation concernant les modifications de l'aspect extérieur des immeubles, constructions neuves, interventions sur les espaces extérieurs sont dorénavant soumises à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (Arrêté Préfectoral du 29/12/2015).

La maison n'étant pas propriété communale, il n'est pas possible de la visiter.

## Borne de recharge : « Badgez, branchez, chargez »

Voilà un nouveau slogan que tous les propriétaires de véhicules électriques utiliseront bientôt à Livinhac.

Avec l'augmentation du nombre de véhicules électriques, un réseau de bornes de recharge se développe un peu partout.

La commune de Livinhac reste cohérente dans son souci de préserver son environnement en choisissant d'installer deux bornes de recharge à l'entrée du village des artisans, sur le parking près de la maison médicale.

Ces investissements bénéficient de divers financements portés par l'ADEME et le SIEDA.

Le coût moyen d'une borne est de 10 000 € HT, mais la contribution de la collectivité ne s'élèvera qu'à 1 000 € ; la remise en état de la surface après travaux restant à la charge de la commune.

Au niveau du fonctionnement, la contribution de la collectivité se situera autour de 300 €/an par borne.

A charge des usagers le coût d'utilisation de chaque borne, qui sera bien sûr fonction de la durée du branchement.

## Amélioration de l'habitat

En complément de l'article paru dans le Com'Une Info N° 28 dans lequel la mairie de Livinhac annonçait des aides à la rénovation des façades, veuillez prendre connaissance du communiqué émanant de La Préfecture de l'Aveyron :

« L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) , en partenariat avec l'Etat, développe depuis plusieurs années auprès des particuliers un programme de rénovation thermique des résidences principales, intitulé ' Habiter Mieux ' .

L'année 2017 sera la dernière année du dispositif.

Le programme ' Habiter Mieux ' peut financer, à partir d'un diagnostic gratuit, des interventions graduées, adaptées aux besoins des gens et des caractéristiques du logement. »

Pour en savoir plus, s'adresser à

Info-Service de l'ADIL  
(association départementale d'information sur le logement)  
au 05 65 73 18 00.

Cette structure a pour mission, d'une part, de conseiller gratuitement les personnes intéressées à réaliser des travaux, et, d'autre part, de les réorienter vers des opérateurs qui les accompagneront tout au long de leurs démarches administratives et techniques.

## La COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACTION SOCIALE (C.I.A.S.)

Association Loi 1901 a vu le jour en 1962. Certifiée NF311, elle est adhérente à l'U.N.A ;

Au fil des années, les actions se sont développées et l'on peut, aujourd'hui, s'appuyer sur des services d'aides et de soin à domicile, dispensés par du personnel compétent.

Nos engagements de qualité se traduisent par :

- ⇒ une réponse personnalisée, basée sur une écoute attentive de votre demande
- ⇒ une réponse professionnelle apportée par des intervenants de confiance formés en assurant la continuité des interventions
- ⇒ une réponse éthique en assurant la confidentialité des informations transmises, le respect de votre intimité, de vos choix de vie.

Basée au **23 avenue Jean Jaurès à VIVIEZ, la C.I.A.S** intervient à ce jour, sur 6 communes partenaires de son action, à savoir : **LES ALBRES - BOUILLAC - BOISSE PENCHOT - VIVIEZ - LIVINHAC LE HAUT et SAINT SANTIN.**

Le monde bouge, nos anciens prennent de l'âge, les besoins changent, alors, ne vous laissez pas désarmer, sachez que, près de chez vous, nos services d'aide à domicile sont disponibles et à votre écoute.

Contact tél : 05 65 43 36 15

Email : [cias.viviez@wanadoo.fr](mailto:cias.viviez@wanadoo.fr)

## *Le saviez-vous ? : Modernisation de la délivrance des Cartes d'Identité*

Depuis le 7 mars 2017, de nouvelles modalités permettent de mieux sécuriser la carte nationale d'identité (CNI), dont le format demeure inchangé et qui reste gratuite.

Les usagers souhaitant obtenir une carte nationale d'identité doivent déposer leur dossier de demande dans l'une des 17 communes de l'Aveyron équipées d'une station de recueil. Pour notre secteur, la mairie de DECAZEVILLE est la plus proche.

Ainsi, la demande de CNI est donc effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, de façon sécurisée et unifiée. Après l'instruction d'un dossier complet, un message est ensuite adressé au demandeur sur son téléphone mobile, l'informant de la mise à disposition de son titre auprès de la mairie de dépôt.

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne disponible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).



## **Formation PSC1 à LIVINHAC LE HAUT :**

Les samedis 25 février et 4 mars 2017 s'est déroulée une formation aux gestes qui sauvent, ouverte aux membres des associations livinhacoises. Cette formation était cofinancée par la municipalité de Livinhac-le-haut via son CCAS à hauteur de 25€ par personne et par les associations en prenant en charge 20€.

Dix personnes étaient présentes afin d'apprendre les gestes de premiers secours sous la direction de leur formateur Pierre JOUET, instructeur au sein de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron et pompier à Montbazens.

Après les retours très positifs de cette session de formation, et consciente de son utilité, la municipalité propose d'organiser d'autres sessions d'apprentissage. En revanche cette fois-ci la formation sera ouverte aux habitants de Livinhac. Il vous suffira de vous inscrire au secrétariat de la mairie et participer financièrement à hauteur de 20€ par personne. Chaque session ne pourra accueillir que 10 personnes. Dépêchez vous de vous inscrire !



## **APPRENTISSAGE DES PREMIERS SECOURS - PSC1**

*Formez-vous aux gestes qui sauvent ! Un proche qui fait un malaise ou qui s'étouffe, une brûlure, un accident de la route... Nombreux sont les risques dans notre vie quotidienne. Face à une personne en danger, avoir les bons réflexes peut parfois sauver une vie. Vous devez agir mais vous ne savez pas comment ? Formez-vous aux gestes de premiers secours (PSC1) avec les sapeurs-pompiers. Pour mieux anticiper l'urgence, et savoir réagir !*

## **La formation prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1)**

*Avoir le bon réflexe peut sauver une vie ! Grâce à cette formation, vous pouvez apprendre les gestes de premiers secours à travers une formation simple et courte qui permet d'avoir les bons réflexes face à un ami, un membre de votre famille, ou toute personne en danger.*

*La formation **Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1)** est ouverte à tous, et ne nécessite aucune formation préalable. Quels que soient votre âge, votre profession et votre condition physique, vous pouvez apprendre à secourir votre prochain.*

*Cette formation de 2 demi-journées, vous permettra d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situation : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours, etc.*



La randonnée attire toujours plus de monde en France et ailleurs. C'est la 1ère activité physique des français. Aujourd'hui 20 millions de personnes déclarent pratiquer la randonnée ou la marche.

A Livinhac le Haut, Le Club des Randonneurs de la Vallée, créé en 1998 et affilié à la FFRP, compte plus de 100 licenciés et se porte bien.

Nous pratiquons la marche dans un esprit convivial, pas de stress, pas de

compétition. Nous prenons le temps de voir, de visiter, de rencontrer, d'échanger.

Nous fonctionnons en deux groupes ; chaque mardi 2 randonnées sont proposées, ce qui représente un total de 40 randonnées par an pour chaque groupe et plus de 679 km parcourus.

L'année qui vient de s'écouler a été bien remplie. Les moments conviviaux comme le repas canards en décembre, la galette des rois en janvier, le repas au bord du Lot en fin de saison, le séjour d'une semaine en juin et celui de 3 jours en septembre sont toujours des moments forts où l'on apprend à mieux se connaître, à vivre ensemble et à découvrir toujours et encore de belles choses.

Mais n'oublions pas les valeurs qui nous animent :

☞ Appartenir à un club c'est bénéficier des avantages de la vie collective (rencontres, échanges, activités, séjours) mais c'est aussi accepter les règles du club, c'est participer aux activités proposées,

☞ Appartenir à un club c'est aussi donner de son temps aux autres, c'est accepter nos différences, se respecter, se tolérer.

La randonnée c'est une forme d'exercice physique mais c'est aussi un loisir de découverte et un merveilleux médicament qui soigne bien des maux. Jean Giono a dit : « Si tu n'arrives pas à penser, marche. Si tu penses trop, marche. Si tu penses mal, marche encore ».

Nous attendons avec impatience l'achèvement de la Maison des Associations. Cette structure située près du stade et du gymnase sera pour nous un vrai plus pour notre organisation, nos réunions et nos rencontres.

Merci à la municipalité toujours à notre écoute.

La Présidente

Michelle JOFFRE au 05 65 63 30 01 ou 06 14 60 48 80



# Dialogassos

## Agenda des manifestations :

- 21 mai : APE —> Kermesse
- 27 mai : Comité d'Animation —> Spectacle « Marco et Bruno »
- 5 juin : La Joyeuse Pétanque —> Concours doublette
- 11 juin : Olt'His —> Boucle d'Art (Faubourg)
- 11 juin : La chasse —> Repas boulodrome
- 24 juin : Folijeu —> Cabanou
- 8 et 9 juillet : La Chasse —> Ball Trap
- 13 juillet : Comité d'animation —> Repas et Feux d'artifice
- 23 juillet : Village et Château —> Fête Laroque Bouillac



Notre deuxième année s'achève avec un bilan positif et des projets plein la tête.

Nos deux principales manifestations :

- **RAND'OLT 1<sup>er</sup>** week-end d'octobre
- **OLT'RAIL 1<sup>er</sup>** week-end de Mars

sont un succès et ont acquis aujourd'hui une vraie notoriété, reconnue dans le milieu du VTT et du Trail.

En quelques chiffres :

- **RAND'OLT 2016** : 220 VTT sur les 5 circuits proposés, 120 randonneurs, 30 cavaliers.
- **OLT'RAIL 2017** : 93 coureurs engagés sur Larock (25 km), 110 coureurs engagés sur Moulinate (13.5 km)

OTB 12 c'est aussi la convivialité, des sorties dominicales VTT et Trail, et des journées « débroussaillage »... où chaque Livinhacois peut se joindre à nous.

OTB 12 compte, à ce jour, 37 adhérents qui contribuent à cette belle dynamique

Nos manifestations à venir :

- **8 octobre 2017** : 9<sup>ème</sup> Edition de Rand'Olt – Nouveaux circuits VTT et Pédestres
- **Début décembre** : Téléthon 2017
- **4 mars 2018** : 3<sup>ème</sup> Edition de l'Olt'Rail – Nouveaux circuits : Pichot (14 km – 500 d+), Rocas (25 km – 1350 d+) et notre petit dernier .... Cabrit, 43 km – 2300 d+

Coordonnées : oltrailbike@gmail.com

## Gym Club de la Vallée du Lot : toujours du sport...et de la bonne humeur !

L'association regroupe pour cette saison 2016-2017 quelques 80 adhérents des différentes communes de la Vallée du Lot. Des cours de sport variés et de qualité sont proposés 3 soirs de la semaine pour une cotisation modique.

Comme l'an passé, Muriel anime le lundi soir à 19h15 au gymnase de Livinhac un cours privilégiant le travail du cardio. Diverses activités sont combinées afin de varier les plaisirs : step, aérobic, tonic gym, abdos fessiers, circuit training...

Frankie propose pour la deuxième année, un cours de stretching et de renforcement musculaire à la salle des fêtes le mercredi à 20h. Ce cours au petit accent d'Outre-Manche a trouvé son lot d'adeptes aimant tirer ses « cudes vers ses genres ».

Notre maître Gérard dit Maître « Arjuna » est toujours en charge du cours de yoga du jeudi soir à 19h30 à la salle du 1<sup>er</sup> étage de la mairie.

Voilà pour le sport. Pour la bonne humeur, le club a organisé en octobre une randonnée à Capdenac-le-Haut qui s'est terminée par un repas partagé à la crêperie et une trentaine de membres s'est également réunie à Noël autour d'un repas très convivial.

L'année se clôturera fin juin autour de la « traditionnelle glace de fin d'année », et l'on peut parler de tradition car le club avoisine les 30 ans d'existence...

Nous en profitons pour remercier chaleureusement la mairie pour la mise à disposition des différentes salles depuis toutes ces années.

Pour plus d'infos sur les cours (inscription toujours possible, même en cours d'année) vous pouvez nous contacter par mail :

[gymclubvalleedulot@yahoo.fr](mailto:gymclubvalleedulot@yahoo.fr) ou par téléphone au 05 65 63 69 36.

Les filles du bureau

## Le comité d'animation :

Le bilan global des animations proposées en 2016 apparaît comme positif et encourageant pour notre association.

Pour 2017, petite nouveauté : le 27 mai, nous aurons le plaisir d'accueillir "Marco et Bruno". Ces deux protagonistes de l'humour, unis par le sang pour le meilleur et pour le pire (surtout le pire !!!!), sont tous deux originaires de Figeac dans le Lot. Mais leurs racines viennent tout droit du Portugal d'où sont natifs leurs parents. Ce mélange de culture agrémenté de beaucoup d'humour a fait naître deux hommes de scène au talent unique.

Réservation : au Bar de la Mairie, que nous remercions pour son implication, ou sur <http://www.marcobruno-officiel.com/Agenda/>.

La fête nationale du 14 juillet fera bien entendu partie de notre agenda, avec au menu une paëlla, accompagnée en musique par 2 groupes : Berzinc et la Chanson'nette, et pimentée par un magnifique feu d'artifice.

Quand à la fête votive, en clôture de la saison estivale, les principales animations seront reconduites : Apéro concert, tripous ..., le programme n'est pas tout à fait bouclé, mais nous pouvons vous annoncer un tournoi de Laser Game par équipe de 6 le dimanche après-midi. Donc commencez à préparer vos équipes !!!!

Nous remercions la municipalité pour son aide matérielle, son investissement financier et humain, les bénévoles qui, spontanément et généreusement contribuent discrètement parfois, mais efficacement, à la réussite de nos animations.

Et enfin, bravo à tous, Livinhacois et amis qui répondez massivement « présents ! » pour que ces moments de rassemblement et de réjouissance donnent de la vie à notre village.

Festivement

Le bureau du Comité d'Animation.

## Comité de rédaction :

Sandra Andrieu, Guy Cournède, Florence Friche, Patricia Galfré, Mireille Mas, Laurence Wenzek,  
Contact : Christian Roche - tél. : 05 65 63 64 54

## A VOUS !! : « Nadine la cantinière prend sa retraite »

Nadine Galéas est bien connue dans la commune. Et plus particulièrement des enfants puisqu' elle occupe depuis 39 ans l'emploi de cantinière !

Un vrai cordon bleu qui sait concocter de savoureux petits plats pour que nos petits aient du « fait maison » dans leurs assiettes et qui leur apprend à manger de tout.

Mais ça y est, le 1<sup>er</sup> septembre, ce sera l'heure de dire au revoir à tout ce petit monde.

Nadine a décidé de passer la main et de rendre son tablier en faisant valoir ses droits à la retraite.

C'est donc naturellement et avec grand plaisir que la municipalité met aujourd'hui Nadine Galéas à l'honneur via le Com'1 Info.



Elle a été recrutée comme cantinière le 15 octobre 1978.

Auparavant, elle avait exercé à l'hôpital de Decazeville puis à la maison de retraite de Montredon. Lorsqu'elle a débuté, il n'y avait qu'une quinzaine d'enfants qui fréquentait la cantine scolaire ; aujourd'hui elle sert chaque jour plus de quatre-vingts repas avec une organisation en 2 services.

Son métier et le public ont bien changé depuis ses débuts...

Dans une profession en constante mutation, son énergie et son désir d'agir au nom du service public lui ont permis d'assurer cette tâche avec beaucoup de sérieux et de professionnalisme. Ses capacités d'adaptation ont fait qu'elle a su appréhender les nouvelles normes, sans cesse plus strictes, tout particulièrement en matière de sécurité alimentaire.

Nadine semble heureuse de parler avec nous quoiqu'un peu gênée qu'on parle d'elle.

« Je n'ai pas l'habitude » nous confie-t-elle.

Elle nous apparaît sereine et prête à prendre enfin un repos bien mérité.

Elle va pouvoir ainsi s'adonner à ses loisirs préférés : la couture, le tricotage, la marche et donner du temps à ses petits-enfants.

Nadine, nous te souhaitons une belle retraite et encore une fois merci pour ces bons petits plats qui ont ravés les papilles de nos enfants et qui, comme la madeleine de Proust, marqueront leur mémoire.

Le Comité d'Animation de Livinhac le haut présente deux protagonistes de l'humour. Unis par le sang pour le meilleur et pour le pire (surtout le pire), Ils sont tous deux originaires de Figeac dans le Lot, mais leurs racines nous viennent tout droit du Portugal d'où sont originaires leurs parents. Ce mélange de culture agré-



menté de beaucoup d'humour a fait naître deux hommes de scène au talent unique !!!

MARCO BRUNO VRAI

VRAI

LE TOUMENCHAUD

SÉRIEUSEMENT PROLE

MADE IN PORTUGAL

**SAMEDI 27 MAI 2017**

**SALLE CULTURELLE**

**LIVINHAC-LE-HAUT (12) 20H30**

20H30 DÉBUT DU SPECTACLE

VRAI

LE TOUMENCHAUD

MADE IN PORTUGAL

« Vrai » le toumenchaud made in portugual ils ont beau avoir partagé la même chambre pendant des années, ils n'ont pas toujours le même point de vue. Mais quand il s'agit de rigoler, Marco et Bruno deviennent les meilleurs complices du monde. Ce projet ambitieux, touchant et drôle vous plongera dans l'intimité de deux freres aux visions du monde et aux parcours différents... Tous les opposent, pourtant ne cherchent-ils pas la même chose au final ?!

AFTER SHOW

AVEC DJ DAVID GUITARE

Mix DJ surprises...

!! BILLETTERIE !!  
BAR DE LA MAIRIE À LIVINHAC-LE-HAUT  
ET EN LIGNE SUR LE SITE [MARCORUNO-OFFICIEL.COM](http://MARCORUNO-OFFICIEL.COM)

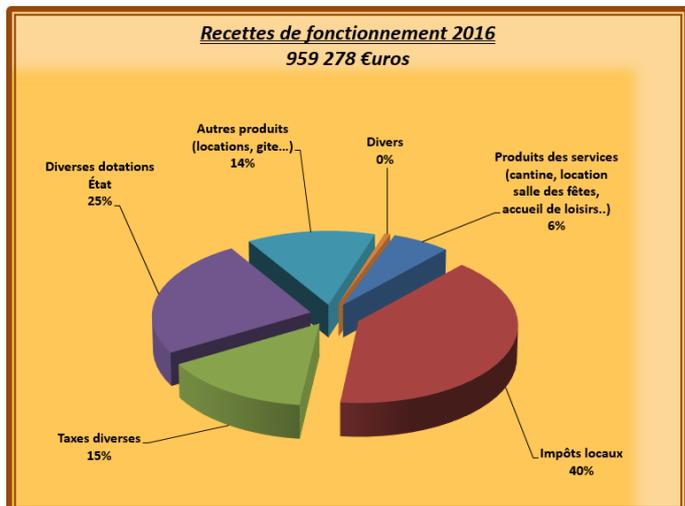
TARIF PRÉVÉNTÉ 16.20 €  
TARIF SUR PLACE 10 €

[WWW.MARCORUNO-OFFICIEL.COM](http://WWW.MARCORUNO-OFFICIEL.COM)

# Bilan financier 2016 – Commune de LIVINHAC LE HAUT

Les comptes de gestion et administratif 2016, votés le 14 avril, font apparaître un résultat excédentaire en section de fonctionnement (225 884 €) et un excédent en section d'investissement (85 189 €). Les restes à réaliser en investissement (travaux prévus en cours) s'élèvent à 557 701 €. L'ensemble des résultats fait apparaître un excédent total 2016 de 473 013 €.

## 1 – Section de fonctionnement :



Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 959 278 € (moins 1.8% par rapport à 2015).

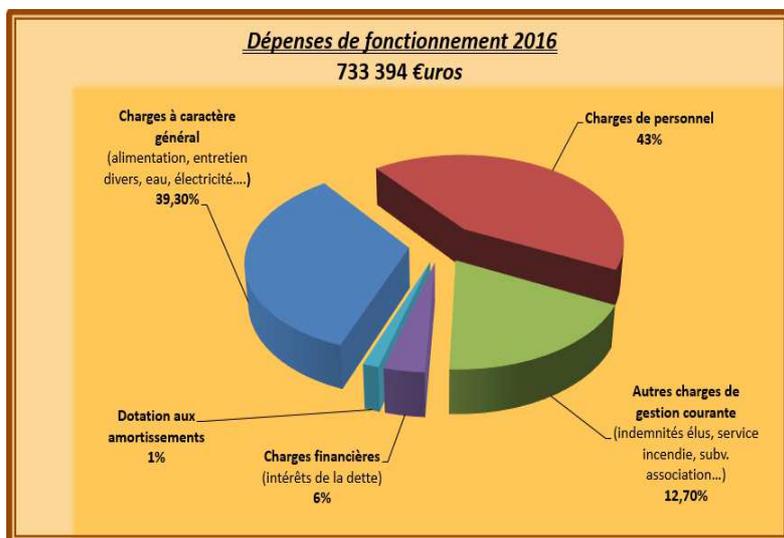
Il est à noter une baisse des dotations de l'État (- 25 340 €).

Les recettes fiscales sont stables.

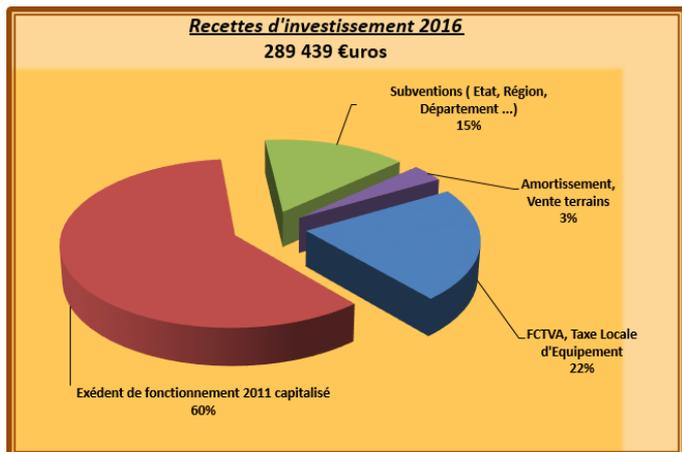
Les produits de service (location salle des fêtes, recettes cantine et garderie...) sont en forte augmentation (+ 17600 €, augmentation de la fréquentation à la cantine et l'accueil de loisirs).

Un montant de 733 394 € ( contre 789 940 € en 2015, - 7%) a été nécessaire pour fonctionner en 2016. Nous pouvons l'expliquer par :

- ☞ Une diminution des dépenses à caractère général par rapport à 2013,
- ☞ Les charges de personnel sont restées stables,
- ☞ L'augmentation des charges de gestion courante due à l'effacement des créances en non valeurs et à la hausse de la subvention aux Francas pour la gestion de l'accueil de loisirs.



## 2 – Section d'investissement:



Les recettes s'élèvent à 289 439 €.

Une partie (43 257 €) correspond aux différentes subventions reçues de l'État, la Région et du Département.

La récupération de la TVA a rapporté 46 440 €.

Une part importante des recettes provient de l'excédent de fonctionnement des années antérieures qui a été capitalisé.

Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 204 250 €.

Les principales dépenses d'investissement ont été sur des travaux de voirie, enfouissement de réseau éclairage de mobilier et d'équipement divers pour un total de 85 000 €.

Des frais d'études ont été payés pour les travaux à venir : stade, poste opération centre bourg (30 000 €).

Le remboursement d'emprunt s'élève à 88 874 €.

